

Fait à ALLONVILLE, le 30/10/2020

Chers parents,

Pour cette rentrée, un nouveau protocole sanitaire renforcé est en vigueur et vous trouverez ci-dessous les modalités pratiques de fonctionnement de l'école à compter du lundi 2 novembre 2020, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les règles de distanciation physique :

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Tous les espaces peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...). Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

L'application des gestes barrière :

Les gestes barrière seront appliqués en permanence par tous et pour tout le monde :

- se laver très régulièrement les mains ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;

saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Le lavage des mains

Le lavage des mains à l'eau et au savon sera réalisé par tout le monde :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Ce lavage s'effectuera pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif

sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fera sous l'étroite surveillance d'un adulte.

Le lavage des mains aux lavabos peut s'effectuer sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le port du masque

- A proscrire pour les élèves des écoles maternelles

-Port du masque « grand public » obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires (à partir du CP) et pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs*

Quand celui-ci n'est pas utilisé, il peut être suspendu à une accroche isolée ou replié et stocké dans une pochette individuelle.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque présentant pour les enfants présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

*(bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire quand il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives.. Dans ces situations, c'est la limitation du brassage et/ou le respect de la distanciation qui est retenue).

La ventilation des classes et des locaux

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

Limitation du brassage des élèves :

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau). Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle).

La restauration scolaire

Les enfants qui mangent à la cantine devront rester dans leur classe respective le temps que les enfants qui retournent au domicile aient pu sortir. Ils seront pris en charge par l'équipe d'animation à partir de 12h15.

Les flux et les densités des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'élèves appartenant à une même classe dans les écoles maternelles.

Pour les élèves des écoles élémentaires, si la distance d'un mètre est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe classe ensemble et dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.

Avant l'arrivée des enfants, la salle polyvalente sera aérée et le personnel encadrant devra suivre le protocole sanitaire.

Après la restauration, un nettoyage complet sera effectué par un personnel communal et répondra aussi au protocole.

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE :

L'accueil du matin s'effectuera à l'heure habituelle 7h45. Les élèves seront amenés à l'école après l'arrivée de tous les élèves pour limiter le brassage à 9h00.

L'accueil du midi : Les élèves seront amenés à l'école après l'arrivée de tous les élèves pour limiter le brassage à 14h05.

L'accueil du soir : Les enfants inscrits au périscolaire du soir seront pris en charge par l'équipe d'animation, après le départ de leurs camarades à 16h45.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) sera réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple).

LE RÔLE DES PARENTS ET INFORMATIONS :

- Nous vous demandons d'être joignable en permanence car, en cas de doute sur la santé de votre enfant, vous devez pouvoir venir le récupérer au plus vite.
- Nous demandons également aux parents de s'engager à ne pas envoyer son enfant en classe en cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou dans son entourage. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur . *

*(le retour à l'école se fera dans les conditions définies par la stratégie de gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risques et des clusters (tests négatifs ou respect des délais prescrits par les autorités sanitaires)).

- Les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi qu'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des enfants. L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

Bien cordialement.

L'équipe enseignante